



Commune des Avirons

Extrait N° 3 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 13 septembre 2013

L'an deux mil treize, le 13 septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

20 SEP. 2013

que la convocation du Conseil a été faite le **5 septembre 2013** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **21**.

Le Maire,



Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël - Mme BARET Liliane - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette - M. GRONDIN Jacki

Absents : Mme ZETTOR Jacqueline - M. FERRERE Eric - M. REMY Michel

Procurations : Mme LAMOLY Viviane a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. SERMANDE Jean-Pierre a donné mandat à M. MONDON René - M. BADER Ricardot a donné mandat à M. BENARD Alex - M. CLOTAGATIDE Vincent a donné mandat à M. RIVIERE Lucien - Mme BETON Fernande a donné mandat à Mme CADERBY Colette

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme BARET Liliane comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme BARET Liliane est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 3/ Adoption du budget supplémentaire 2013
- Compte annexe de l'eau potable

Le budget supplémentaire 2013 pour l'eau potable se chiffre à : **435 124,98 €.**

Hôtel de Ville

	Recettes : 435 124,98	Dépenses : 435 124,98
Fonctionnement	324 434,49	324 434,49
Investissement	110 690,49	110 690,49

Ce budget supplémentaire comporte les restes à réaliser de l'exercice 2012, soit :

En section de fonctionnement :

- . Dépenses : Néant
- . Recettes : Néant

En section d'investissement :

- . Dépenses : + 45 594,00
- . Recettes : Néant

Le projet de budget propose également de reprendre les résultats affectés de l'exercice 2012 et les inscriptions nouvelles, soit :

Pour la section de fonctionnement :

Les recettes se chiffrent à + **324 434,49 €** soit :

Chap. 002 – Excédent antérieur reporté	+ 224 434,49
Chap. 70 – Ventes d'eau	+ 100 000,00

Les dépenses représentent + **324 434,49 €**, soit la répartition suivante :

Chap. 011 – Charges à caractère général	+ 4 100,00
Chap. 023 – Virement à la section d'investissement	+ 320 334,49

Pour la section d'investissement :

En recettes : + **110 690,49 €** soit :

Chap. 001 – Solde d'exécution de l'exercice précédent	+ 30 248,33
Chap. 021 – Virement de la section d'exploitation	+ 320 334,49
Chap. 106 – Réserves	+ 15 345,67
Chap. 27 – Autres immobilisations financières	+ 13 961,00
Chap. 16 – Emprunts	- 283 160,00
Chap. 041 – Opérations patrimoniales	+ 13 961,00

En dépenses : + **65 096,49 €** qui se répartissent comme suit :

Chap. 23 – Travaux	+ 51 135,49
Chap. 041 – Opérations patrimoniales	+ 13 961,00

Le Conseil Municipal est invité à :

- fixer le niveau de vote du budget ;
- se prononcer sur les différentes inscriptions pour l'exercice 2013.

Le Conseil Municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire, délibère et :

=> **A la majorité absolue (1 abstention : M. DENNEMONT Jean Daniel)**, décide de voter le budget au niveau du chapitre.

=> **A la majorité absolue (4 abstentions : M. DENNEMONT Jean Daniel - M. GRONDIN Jacki - Mme CADERBY Colette et Mme BETON Fernande par procuration)**, adopte les différents chapitres tels que ci-dessus proposés.

En conséquence, le **budget supplémentaire 2013 de l'eau potable** est arrêté comme suit en balance générale :

	Recettes : 435 124,98	Dépenses : 435 124,98
Fonctionnement	324 434,49	324 434,49
Investissement	110 690,49	110 690,49

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

